



Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays du Roumois.

Préparation du PADD : démarche prospective Groupe expert (Analyse des variables et axes des scénarios)

(Les éléments ci-après font la synthèse du travail inter-réunion effectué à partir du relevé des items Probabilisés par le Gex et des conclusions de la réunion du 25 novembre 2008).

1. Variables exogènes.

- Pression / Attractivité de l'agglomération de Rouen-Elbeuf
- Développement économique de la basse-Seine (Rouen-Le Havre)
- Evolution de la Communauté urbaine de Rouen
- **Retrait de l'Etat-contrôleur**
- Retrait de l'Etat-prestataire
- Renouvellement générationnel de la population et des élus
- Evolution tendancielle générale du foncier
- Organisation légale des rapports entre propriétaires et locataires
- Contrainte légale s'appliquant aux communes sur le logement social
- Desserrement des ménages
- Financement de politiques nationales ou régionales de soutien aux économies d'énergie dans le bâtiment résidentiel
- **Evolution du coût de l'énergie**
- Renouvellement des technologies dans le bâtiment
- Evolution de la réglementation dans le domaine de l'urbanisme commercial
- **Vieillesse de la population**
- Politiques publiques pour faire venir des médecins sur les territoires sous-dotés
- Contexte national de rationnement des professions de santé
- Réseau hospitalier en consolidation sur Rouen-Elbeuf
- Dynamique de la Normandie réunifiée : rayonnement de Caen
- Politique nationale ferroviaire (ferroutage)
- Evolution de l'attractivité d'Elbeuf
- Maintien de l'existence d'abattoirs régionaux
- **Evolution générale des préoccupations environnementalistes**
- Evolution des marchés agricoles mondiaux
- Politiques départementales/régionales de mise en valeur touristique des secteurs ruraux
- Evolution de l'organisation des collectivités territoriales en France
- **Accident économique majeur impactant le territoire**
- Mobilité croissante des actifs
- Politiques départementales et nationales en matière de prestations vieillesse et dépendance
- Situation économique générale
- Evolution des systèmes de retraite
- Evolution du système de santé
- Intégration européenne

La liste ci-dessus reprend, sans travail d'analyse particulier, la liste brute des facteurs exogènes (ou d'origine extérieure au territoire) de toute nature et de tous niveaux d'importance qui ont été mis en évidence au cours de la phase de probabilisation des tendances et d'identification des variables.

Les membres du Gex font observer que ceux de ces facteurs exogènes qui sont repérés comme particulièrement critiques pour la réflexion stratégique à mener sur le Roumois (facteurs en caractères gras au sein de la liste), et qui ont ensuite vocation à contribuer à l'élaboration des scénarios ou à l'analyse de risques, devraient intégrer :

- « la pression / attractivité de l'agglomération de Rouen-Elbeuf », compte tenu de l'impact potentiel majeur de cette variable sur le positionnement général du Roumois par rapport à l'agglomération, et sur l'organisation de leurs rapports ;
- « l'évolution générale des préoccupations environnementalistes », compte tenu de l'impact potentiel sur les politiques du territoire, et des liens forts avec les enjeux du Roumois et avec les sensibilités qui y sont présentes, s'agissant de la préservation de sa composante rurale.

2. Variables endogènes.

L'analyse des facteurs endogènes (ou d'origine locale) d'évolutions possibles du territoire qui ont été identifiés par le Gex, a permis de mettre en évidence un groupe de facteurs-clés dont les influences respectives se croisent de façon particulièrement intense au sein de nombre des problématiques décortiquées par le Gex dans sa réflexion prospective sur la probabilisation des tendances à l'œuvre sur le territoire (voir le document « relevé des Items Probabilisés par le Gex »).

14 facteurs-clés ont ainsi été tirés de cette analyse. Ces facteurs-clés et les interactions qu'ils entretiennent entre eux constituent, pour la démarche, la représentation d'un système de « variables » à partir duquel identifier les déterminants et les axes des scénarios à élaborer.

Ces variables endogènes font ainsi l'objet des analyses successives suivantes :

- le tableau 1 (caractérisation des variables endogènes) présente de manière synthétique les grands traits de ces variables ;
- le tableau 2 (matrice d'analyse structurelle) exprime l'intensité des relations d'influence réciproque entre ces variables ;
- le tableau 3 (cartographie des variables) propose une représentation graphique du positionnement des variables au sein du système qui contribue à déterminer les avenir possibles du territoire.

Les variables exogènes précédemment repérées (voir paragraphe 1 ci-dessus) ne font l'objet d'aucune analyse particulière et seront directement réintroduites au stade de l'élaboration des scénarios en tant que constantes des scénarios ou en tant que critères d'analyse de risques.

3. Déterminants et axes des scénarios.

Variables stratégiques :

L'interprétation de la matrice et de la cartographie des variables (voir tableau 3) suggère les éléments suivants :

- le territoire dispose de **marges de manœuvre assez rares au plan démographique**, compte tenu du positionnement de l'attractivité résidentielle. Dans le Roumois, il s'agit d'une véritable variable stratégique dont la motricité est évidente, comme partout ailleurs, mais qui se trouve également potentiellement placée sous forte influence des politiques que le territoire peut engager, compte tenu de la dépendance de cette variable, inhabituelle pour elle à un tel niveau : le territoire est l'objet de pressions démographiques fortes, il dispose d'atouts pour les orienter, et il dispose de moyens pour les limiter (*variable attractivité résidentielle*) ;

- la progression continue de l'occupation urbaine du sol (extension de la tâche urbaine en contexte résidentiel, ainsi que l'exprime le positionnement du logement) se présente comme un déterminant majeur de l'évolution du territoire, **soulevant en contrepoint la question de la place de la ruralité**, associée plus ou moins fortement à un ensemble de variables présentant de moindres effets de levier (agriculture, patrimoine naturel et urbain, tourisme) mais plus significativement portées par les mentalités (*variable urbanisation*) ;
- **la question de l'autonomie économique du territoire par rapport à l'agglomération de Rouen-Elbeuf apparaît comme critique** (en notant l'existence d'une variable du commerce à laquelle sont associés des enjeux forts), mettant notamment en cause la capacité du Roumois à assurer, au travers d'un développement qui serait essentiellement résidentiel, la préservation à terme de ses facteurs d'attractivité (bases économiques au dégagement des ressources locales permettant le financement des services et de la qualité de l'urbanisation) (*variable autonomie économique*) ;
- la question des modes d'urbanisation se trouve posée sous l'angle d'une **interrogation sur le basculement possible dans un processus de périurbanisation qui deviendrait dominant dans les évolutions du territoire** (*variable périurbanisation*) ;
- la référence territoriale apparaît comme un enjeu fort des évolutions possibles du territoire, posant à la fois la **question de l'organisation du pilotage de ses politiques et la question de la cohérence interne du pays au regard des évolutions envisageables de ses diverses composantes** (*variable référence territoriale*).

Les variables stratégiques ainsi mises en évidence au sein de la matrice recoupent très directement divers éléments qualitatifs fortement remontés par le Gex au cours de la phase de probabilisation, ainsi qu'il résulte notamment de l'examen des items 7, 8, 9, 12, 27, 29 et 33.

Déterminants des scénarios :

Les facteurs externes structurants dégagés plus haut dans l'analyse (voir variables exogènes ci-dessus) seront repris comme hypothèses constantes et utilisés comme critères d'analyse de sensibilité et de risques communs à tous les scénarios :

- Pression / Attractivité de l'agglomération de Rouen-Elbeuf
- Retrait de l'Etat-contrôleur
- Vieillesse de la population
- Evolution générale des préoccupations environnementalistes
- Accident économique majeur impactant le territoire

Les cinq variables endogènes enjeux mises en évidence plus haut dans l'analyse conduisent tout naturellement à poser une série de questions ouvrant des perspectives d'évolutions contrastées :

- existe-t-il une place pour une préservation des caractères essentiels de la ruralité du territoire dans un contexte d'urbanisation ?
- existe-t-il une voie de préservation voire de développement de la capacité du territoire à dégager de façon autonome et de manière pérenne les ressources économiques nécessaires au financement de ses propres politiques ?
- quelles sont les formes possibles de répartition des équilibres territoriaux (entre évolutions convergentes et évolutions contrastées) et de coopération des institutions du territoire (niveau plus ou moins fort de coopération et d'intégration) correspondant aux différentes voies envisageables pour son développement ?
- existe-t-il pour le territoire une voie de développement assumant la dépendance à l'égard de l'agglomération de Rouen-Elbeuf (activités, services) tout en évitant de manière pérenne de placer progressivement le Roumois dans un contexte dominant de périurbanisation ?
- quelles sont les diverses voies ouvertes au territoire en termes de pilotage de ses évolutions démographiques (flux migratoires) ?

Les scénarios, au nombre de trois, et qui sont présentés ci-après, se proposeront de tester les futurs possibles du territoire au regard de différentes combinaisons des cinq variables enjeux sélectionnées, de nature à déterminer des tableaux contrastés d'évolutions dans l'ensemble des champs du Scot :

Scénarios	Position des variables enjeux dans les différents scénarios					
	Préservation de la ruralité	Croissance de l'emploi	Evolutions convergentes composantes du territoire	Degré élevé de coopération / intégration institutionnelle	Dépendance à l'égard de l'agglomération	Niveau des flux migratoires
1.	++	+	--	++	+	-
2.	-	++	++	+	-	++
3.	+/-	-	+	-	++	+

Nota : le signe + correspond à une tendance positive de la variable et le signe - à une tendance négative. Par exemple, le signe + associé à la variable « croissance de l'emploi » indique que l'hypothèse est alors faite que le territoire développe une stratégie de développement de son autonomie économique, et le signe - que ce n'est pas le cas.

Les variables endogènes structurantes dégagées plus haut dans l'analyse tendent à soulever un ensemble de questions qui illustrent le champ et les limites des marges de manœuvre d'un territoire comme le Roumois, en bordure d'une grande agglomération, avec laquelle il se trouve dans un rapport constant de dépendance/différenciation. Les enjeux et les évolutions possibles d'un tel territoire ne peuvent se mettre en perspective que selon des approches extrêmement nuancées, faites de recherches d'équilibres et de dosages très mesurés dans les combinaisons entre les différents facteurs clés identifiés, entre ruralité et urbanisation, entre développement de l'emploi et insertion dans le système économique de l'agglomération, entre qualité du cadre de vie et tendances possibles vers un développement de type plus périurbain.

Les trois scénarios qui suivent ont été élaborés dans cet esprit, en évitant la prise en compte d'hypothèses qui auraient pour effet d'introduire des données bouleversant fondamentalement le paysage général de départ du territoire et risquant, de ce fait, de contenir en elles-mêmes le dessin général du futur qu'elles viseraient à éclairer (on peut à cet égard, risquer l'analogie avec l'ancien schéma directeur du Roumois). Cette prudence dans le dosage initial des éléments pris en compte n'exclut pas, sur le long-terme, des évolutions comparées assez nettement contrastées, selon les scénarios et donc les types d'approches du développement entre lesquels le territoire peut opter.

Ces scénarios sont accompagnés d'une cartographie sommaire qui figure en fin de document, et qui permet de représenter quelques unes des principales questions qu'ils soulèvent. Enfin, un tableau synoptique récapitule les principaux éléments de différenciation existant entre les trois scénarios.

Scénario n° 1 : Aux jardins de l'Agglomération

Un Pays qui poursuit son organisation en se diversifiant

Synthèse du scénario

Le scénario 1 tend à refléter l'idée d'un « territoire zone verte à proximité de l'agglomération ». Le fil directeur en est la préservation de la ruralité là où elle est le plus affirmée, avec une concentration du développement urbain au sein des zones déjà urbanisées, en périphérie de l'agglomération. Le mode opératoire retenu dans le scénario est celui d'une protection réglementaire de la ruralité par les outils de l'urbanisme (urbanisation limitée) au sein de zones identifiées comme le cœur de cette ruralité et présentant des sensibilités particulières (PNR, zones naturelles de forte diversité faunistique). Au sein des zones urbanisées, est privilégié un modèle de densification de l'habitat (modes constructifs plus denses et plus verticaux) et des activités (emplois locaux). Entre ces deux types de secteurs, se déploie un ensemble rural fait de transitions, où les documents d'urbanisme peuvent, selon les choix des communes, dessiner des orientations plus ou moins prononcées dans le sens de la limitation de l'urbanisation, mais, dans tous les cas, dans une optique d'application stricte de principes d'urbanisation des centres agglomérés et d'interdiction de l'urbanisation diffuse.

Ce scénario comporte des objectifs de qualité affirmée en termes de maillage des services urbains et ruraux, et nécessite le dégagement de ressources économiques significatives par le territoire lui-même. C'est donc un scénario qui intègre un niveau de développement économique autonome relativement fort, dont les bases productives sont concentrées dans les zones urbaines. Cette activité économique urbaine est complétée par le développement d'un tourisme vert dans les zones rurales. Les trames naturelles du territoire sont ainsi fortement mises en valeur. Ce scénario nécessite un niveau fort d'intégration des politiques à l'échelle du Pays pris dans son ensemble. Dynamique démographique un peu freinée. Vieillesse des secteurs ruraux. Ce scénario est caractérisé par une tendance à une segmentation forte du territoire entre secteurs ruraux et urbanisés.

Identité et positionnement du territoire

Logique globale de Pays, avec identité collective où :

- on préserve la ruralité dans les secteurs où elle est la plus forte
- on concentre le développement urbain en périphérie de l'agglomération
- on privilégie un modèle urbain dense et riche en activités économiques.

Logique de « cantonnement » dans certains secteurs d'une urbanisation intensive, avec, en contrepoint, une logique de préservation d'une zone rurale, espace de valorisation de l'environnement naturel à la porte de l'agglomération et de tourisme vert.

Le Roumois bénéficie d'une identité marquée, portée par une image de territoire dont les composantes urbaines sont attractives (pas de tendance à la périurbanisation) et qui dispose, au surplus, d'une zone verte préservée à la porte de l'agglomération. Le Roumois est ouvert vers l'extérieur via les liaisons fortes entretenues entre l'agglomération et la zone urbaine, à l'est, et via les coopérations et les continuités initiées sur la base du tourisme avec des territoires voisins, au nord et au sud.

Le Roumois présente toutefois la particularité de faire apparaître un très fort contraste entre le secteur le plus urbain et les autres. Cette segmentation forte reste néanmoins inscrite dans une cohérence de territoire, du fait de l'affirmation de politiques très fortes à caractère redistributif, permises par le dynamisme économique promu et entretenu en zone urbaine.

De nombreuses politiques sont directement et fortement à l'échelle du Pays : politique urbaine, politique économique, politique de services à la population, tourisme et culture. Fort niveau d'intégration politique du territoire, au niveau du Pays.

Segmentation du territoire en plusieurs secteurs en s'appuyant sur une démarche de zonage. Trois zones sont délimitées, où prévalent des orientations distinctes, dans le champ de l'urbanisme :

- une zone protégée où se concentrent les milieux naturels à enjeux forts : part du territoire comprise dans le périmètre du PNR et corridor boisé reliant la vallée de l'Oison à la vallée de La Risle. Ces espaces se voient appliquer un dispositif de protection inspiré du dispositif prévu par la DTA pour les espaces naturels majeurs du territoire. Ils doivent faire l'objet d'une protection forte garantissant leurs fonctions écologiques et leurs qualités paysagères. La construction sera préférentiellement localisée à l'intérieur de l'urbanisation existante ; à défaut, elle devra se faire par extension d'ampleur limitée en continuité de l'urbanisation existante.

En dehors de ces cas, les seules constructions admises seront les bâtiments nécessaires soit aux activités agricoles, soit à la valorisation touristique des espaces correspondants, ainsi que les constructions incompatibles avec le voisinage des espaces urbanisés. Pourra également être autorisée la reconversion du patrimoine existant à des fins résidentielles, touristiques, artisanales ou de service, éventuellement accompagnée d'extensions d'ampleur limitée et bien insérées dans l'environnement. Le tracé des grandes infrastructures de transport et d'énergie devra éviter de traverser des espaces naturels majeurs, sauf si les études relatives à ces infrastructures démontrent la nécessité contraire. Dans ce cas, les modalités spécifiques d'adaptation des ouvrages correspondants devront être définies pour minimiser les impacts environnementaux et paysagers

- une zone urbaine périphérique qui rassemble les espaces les plus densément urbanisés du territoire et au contact de l'agglomération, et comprenant au minimum St Ouen de Thouberville, Bourg-Achard, Thuit-Hébert, Bourgtheroulde, et Le Bosc-Roger. Ce secteur se voit appliquer des orientations tendant à y limiter l'étalement urbain et à renforcer son armature urbaine, avec une recherche de rassemblement plus affirmé de ses espaces bâtis ainsi que de densification de son équipement en services et de ses dotations en emplois. Certains espaces d'intérêt écologique et environnemental situés au sein de ce secteur font l'objet d'une préservation particulière (prairies de Thuit-Hébert et de Bourg-Achard, lisières forestières des forêts de La Londe et d'Elbeuf).
- une zone de transition entre les deux types d'espace précédents, où il est demandé aux communes d'affirmer, au travers de leurs documents d'urbanisme, des politiques de nature à permettre une mise en valeur du caractère rural du territoire. Pour l'urbanisation nouvelle, la concentration autour des bourgs existants est privilégiée sur une diffusion le long des axes de circulation ou au sein des villages et hameaux. Toutefois, une liberté est laissée aux communes pour apprécier les moyens de valoriser, à l'échelle de chaque commune ou à l'échelle intercommunale, les éléments caractéristiques des paysages ruraux normands : réalisation de « plans de paysages » en lien avec la profession agricole, mise en place de politiques d'aide pour la régénération des haies et des mares, mise en valeur touristique, Certains espaces d'intérêt écologique et environnemental situés au sein de ce secteur font l'objet d'une préservation particulière (lisière de la forêt de Montfort, lisière de la forêt du Bec).

Economie et mode de développement

Au plan économique, stratégie du territoire de recherche d'une croissance de la densité d'emplois locaux (croissance autonome) afin de dégager les ressources de financement des politiques menées à l'échelle du Pays. Le taux d'emploi est stabilisé. La croissance économique se fait selon un mix d'emplois relevant des sphères présentes et productives.

La stratégie de croissance urbaine menée en zone périphérique de l'agglomération stimule le développement d'un artisanat local dans le champ de la construction. Stimulés par la bonne qualité des liaisons avec l'agglomération ainsi rendue plus proche, de même que par l'offre d'infrastructures et de services aux entreprises sur le territoire, les services aux entreprises se développent (services opérationnels et activités de conseil et assistance, notamment).

Le développement du tourisme, essentiellement un tourisme de proximité en zone rurale, et les politiques publiques menées sur le territoire, sont à l'origine du développement d'emplois locaux de services marchands et non marchands à la population (restauration, activités récréatives et culturelles, enfance-jeunesse, services sociaux et de santé, services personnels et domestiques, et, moindrement hôtellerie). Le Pays soutient le développement d'une offre culturelle de proximité sur le territoire, qui stimule la vie associative et les pratiques culturelles dans un champ large : spectacles vivants, arts de rues, musique (démarches pédagogiques, manifestations événementielles de qualité, programmation et valorisation des ressources locales,...).

La densification urbaine en périphérie de l'agglomération stimule, par ailleurs, le développement du commerce (notamment, de diverses formes de grande distribution) et des services d'intermédiation (activités immobilières et financières).

La politique économique du Pays est très volontariste. Elle s'appuie sur des politiques sectorielles très affirmées (logement, enfance-jeunesse, tourisme et loisirs), d'une part, et sur une offre d'infrastructures et de services aux entreprises, principalement en zone urbaine : ZAE, pépinières d'entreprises, ateliers-relais artisanaux, TIC. Deux parcs d'activités structurants se développent fortement à Bourg-Achard et à Maison-Brûlée. D'autres parcs d'activité se développent en zone urbaine : Bourgheroulde, Bosc-Roger, St Ouen du Tilleul, St Ouen de Thouberville, Bosgouet.

En zone rurale, soutien à l'économie touristique (équipements et services touristiques, « trame verte », hébergement rural, mise en réseau des offres et des acteurs), au commerce de proximité et aux services non marchands (santé, enfance-jeunesse).

Services et cadre de vie

Une « trame verte » a été mise en place et valorisée sur le territoire. Cette « trame verte » propose une mise en circuit de milieux naturels présentant un intérêt écologique et l'articulation avec un réseau d'itinéraires, notamment de sentiers locaux, permettant de découvrir les richesses touristiques et rurales du Roumois. Cette trame verte constitue l'un des éléments de promotion de l'image attractive et rurale du territoire. Elle prend le territoire en écharpe, depuis le PNR vers la vallée de la Risle et la vallée de l'Iton. Fortement articulée avec l'économie touristique, c'est l'un des axes majeurs de coopérations internes au territoire sur la partie non urbaine. C'est aussi un vecteur de coopérations avec des territoires voisins (reste du PNR, Le Neubourg vers l'Iton, Montfort et Risle-Charentonne vers la Risle), et elle est articulée avec des circuits à plus grande échelle se prolongeant sur ces territoires. C'est un vecteur d'attraction de clientèles communes à ces divers secteurs d'intérêt touristique.

Le niveau de services à la population sur le territoire est soutenu par des politiques affirmées du Pays et est relativement élevé, mais réparti de façon dissymétrique entre les différents secteurs. En zone urbaine, haut niveau de services tournés vers les actifs et les tranches d'âge les plus jeunes : enfance et jeunesse, culture et loisirs, restauration, services sociaux et santé, commerce, services immobiliers et financiers, formation. En zone rurale, bon niveau de services à la population, mais plus ciblés sur les personnes âgées (santé, déplacements, commerce de proximité) et plus concentrés dans quelques bourgs-relais pour les services aux familles (enfance-jeunesse, loisirs, formation, ...).

Le Pays conduit une politique très affirmée de prévention de la dépendance des personnes âgées, favorisant ainsi le maintien dans leur logement et la limitation du développement de la capacité d'hébergement en institutions. Des maisons de santé en zones urbaine et rurale sont notamment développées afin de favoriser le fonctionnement en réseau des acteurs de santé (milieu libéral et hospitalier) et de maintenir l'attractivité du territoire pour les professions médicales, notamment pour les praticiens libéraux. Le territoire met en place des capacités d'hébergement temporaire, en réponse aux difficultés croissantes pour les aidants naturels à faire face aux besoins des personnes dépendantes.

Les politiques de préservation de l'attractivité du Roumois liée au cadre de vie et à l'environnement naturel sont très affirmées. Elles aboutissent à une plus grande cohérence d'image des différents secteurs du territoire, mais aussi à une restriction relative de la capacité à offrir des

surfaces unitaires importantes pour les habitations individuelles. Elles se combinent donc avec une recherche de valorisation des autres atouts du territoire dans les champs de l'emploi et des services à la population, pour attirer des actifs et assurer le renouvellement démographique.

Urbanisation

En zone urbaine, les modes d'urbanisation sont relativement denses et plus verticaux que par le passé, privilégiant la recherche de modération dans la consommation d'espace. L'essentiel de la consommation foncière se fait en zone urbaine, du fait de la croissance résidentielle et de la croissance du foncier à destination économique. En zone rurale, la consommation foncière est très modérée, favorisant le maintien des formes traditionnelles d'agriculture, à tendance productiviste et concentrée. Les politiques d'urbanisme menées ont tendance à créer une certaine contrainte sur le marché, et le coût du foncier augmente, avec une intensité un peu plus forte dans les zones rurales où de fortes restrictions sont mises à l'urbanisation.

Les collectivités publiques développent des politiques foncières affirmées en zone urbaine, avec le développement d'opérations collectives assorties de fortes exigences qualitatives et la constitution de réserves foncières. L'accent est notamment mis sur l'offre de logements en zone urbaine pour les jeunes actifs, notamment du logement social de qualité. Des politiques incitatives au développement d'une offre privée sont également mises en place (aide à l'adaptation des logements pour du locatif ou de la co-location). Ces politiques volontaristes participent fortement au développement de l'emploi local dans le secteur de la construction. Elles participent également à une meilleure qualité urbaine globale dans le secteur périphérique à l'agglomération, et contribuent à fournir de la zone la plus urbaine du territoire une image cohérente avec la préservation dans les secteurs les plus ruraux d'un cadre de vie et d'un environnement de qualité.

Environnement naturel

Le territoire mène des politiques affirmées de préservation de son cadre de vie et de son environnement naturel. De façon générale, est privilégiée la recherche de la continuité des fonctionnements des milieux naturels et la préservation de la biodiversité. Des politiques très affirmées sont menées à ce titre pour préserver les boisements du territoire (zone boisée centrale, lisières forestières sur la périphérie du Roumois). Des politiques ayant pour objet la préservation de la nature ordinaire sont également menées : le bocage fait partout l'objet d'actions de protection ou de reconstitution, tout particulièrement dans le centre du territoire où il reste fonctionnel, mais également dans le secteur nord où sa fonctionnalité est partiellement restituée, et dans le secteur ouest où il joue un rôle davantage paysager. Des actions spécifiques sont également menées pour la protection ou la reconstitution de milieux naturels, notamment les mares. Les politiques menées en termes d'assainissement et de préservation de la qualité de l'eau sont facilitées par la relative concentration de l'urbanisation sur un secteur bien déterminé en périphérie d'agglomération. Les questions relatives à la qualité de l'eau se trouvent globalement maîtrisées en fin de période.

Mobilité et déplacements

Une politique affirmée est menée dans le champ de la mobilité et des déplacements, afin d'assurer une excellente qualité de liaisons entre l'agglomération et son pourtour urbain. Des moyens spécifiques sont mis en place pour assurer les rabattements sur les pôles d'échanges du territoire à partir des zones rurales, avec un fort développement du transport à la demande pour les personnes âgées.

Les infrastructures routières ne sont pas renforcées en zone rurale. Le contournement routier de Bourgtheroulde et de Bourg-Achard a été réalisé.

Le Roumois bénéficie de deux pôles d'échanges, dont l'un est situé sur le territoire :

- la nouvelle gare d'Elbeuf, qui a été déménagée sur la rive gauche de la Seine et est reliée au réseau tram-train de l'agglomération,

- le carrefour de la Maison-Brûlée, qui permet de rejoindre le réseau de bus de l'agglomération et la desserte de nombreux secteurs qui ont bénéficié des opérations de renouvellement urbain qui y ont été menées.

Les liaisons avec Paris se font de manière privilégiée via la gare ferroviaire d'Oissel.

Equipement dense en TIC dans la zone urbaine, avec des ressources locales en infrastructures et en services du niveau qualitatif de celui de l'agglomération.

Démographie

Les flux démographiques sont un peu ralentis par rapport au tendancier prévalant au début du siècle, du fait du caractère légèrement restrictif associé à la politique d'urbanisation menée par le territoire (0,9% l'an de croissance, soit le rythme qui prévalait dans les années 90). Stagnation de la population dans les zones rurales et croissance relativement soutenue en zone urbaine. Tendance au vieillissement plus affirmé en zone rurale que dans la zone urbaine, mais maintien d'une certaine mixité générationnelle du fait de la bonne desserte en services. Globalement, le territoire a connu une progression très rapide du nombre de personnes âgées, notamment dans la tranche des 70-90 ans, du fait de la structure par âges issue du baby boom de l'après-guerre et de l'allongement de la durée de la vie humaine

Risques et sensibilités aux variables exogènes

Risque de divergence sur le long-terme entre les zones urbaines et le reste du territoire.

Risque de vieillissement porteur de difficultés à long-terme dans les zones rurales

Le scénario est plus particulièrement sensible à l'évolution de trois variables exogènes :

- retrait de l'Etat-contrôleur
- politiques départementales/régionales de mise en valeur touristique des secteurs ruraux
- financement de politiques nationales ou régionales de soutien aux économies d'énergie dans le bâtiment résidentiel

Scénario n° 2 : La Ville à la Campagne

Un Pays qui affirme son identité à la fois urbaine et rurale

Synthèse du scénario

Le scénario 2 tend à refléter l'idée d'un « maillage urbain se développant au sein d'un environnement naturel de qualité ». Le fil directeur en est le renforcement de l'urbanité du territoire, dans les villes-centres comme en zones plus rurales, où l'urbanisation s'organise autour du développement de différents bourgs-relais. Le mode opératoire retenu est une logique de diffusion du développement par l'économie, avec des ZAE nouvelles réparties sur le territoire, en zone urbaine et en zone rurale, et avec des actions sectorielles de stimulation de l'économie (bâtiment, éco-technologies, services artisanaux, ...). C'est donc un scénario qui intègre un niveau de développement économique autonome fort. Les polarités des villes du territoire se renforcent par rapport à leurs arrière-pays respectifs (commerce, emploi, services à la population).

Le mode d'urbanisation est plus extensif que dans le scénario 1, tant en milieu urbain qu'en milieu rural, mais avec des politiques urbaines fortes, inspirées par des approches environnementales de l'urbanisme (AEU). Des politiques de services aux familles et aux actifs maillent le territoire. Ce scénario nécessite un niveau assez élevé d'intégration des politiques à l'échelle du Pays, mais avec une plus grande autonomie possible pour les communautés de communes dans certains champs. La dynamique démographique est forte, avec une certaine mixité générationnelle constatée sur l'ensemble du territoire.

Identité et positionnement du territoire

Identité collective de territoire urbain dans un environnement naturel de qualité. Le territoire présente le visage d'un maillage urbain s'inscrivant dans une ambiance campagnarde (une ville maillée à la campagne). Le Roumois voit se renforcer l'urbanité de ses villes-centres et s'organiser une urbanisation répartie largement en zone rurale, sous la forme d'un essor des fonctions résidentielles et de services des bourgs-centres, mais aussi sous la forme d'un développement de zones d'activité réparties sur le territoire. C'est un scénario de type « rurbain ».

Les villes du territoire périphériques de l'agglomération sont caractérisées par un développement important, avec une recherche plus affirmée de rassemblement de leurs espaces bâtis, ainsi que de densification de leur équipement en services et de leurs dotations en emplois, mais de manière moins intense que dans le scénario 1, du fait d'une répartition plus large des fonctions urbaines sur l'ensemble du territoire.

En zone rurale, l'urbanisation prend la forme du développement affirmé d'un maillage de bourgs, qui constitue une rupture par rapport au tendanciel de début de période, caractérisé par une concentration de la croissance sur les principales villes situées à la périphérie de l'agglomération, notamment Bourg-Achard et Bourgtheroulde. De façon générale, les polarités des villes du territoire s'affirment davantage que par le passé vis-à-vis de leur arrière-pays, et modifient les équilibres par rapport à l'agglomération, en termes de commerces et de services à la population.

Le territoire se trouve toujours ouvert sur l'est et le nord, du fait de son fonctionnement au sein du système de l'agglomération de Rouen-Elbeuf, mais il est davantage ouvert vers le sud que par le passé, du fait du rééquilibrage démographique et économique qu'il connaît, avec un certain développement des flux vers Le Neubourg, Brionne et Bernay.

Le territoire connaît des modes d'intégration politique un peu différents du scénario 1. Un ensemble de politiques publiques très affirmées s'y développent : urbanisme, économie et service à la population. Mais si l'intégration de ces politiques se fait à l'échelle du Pays pour l'économie et l'urbanisme, il existe une place pour une plus grande autonomie des communautés de communes dans le champ des services à la population. Par ailleurs, on assiste à un certain rapprochement des niveaux et des types de développement des différents secteurs du territoire. Le Roumois-nord, autour de Routot, connaît une croissance économique plus affirmée que par le passé, et si,

symétriquement, le sud du territoire autour d'Amfreville reste un peu en décalage, du fait de sa plus grande proximité avec l'agglomération de Rouen-Elbeuf, l'écart tend à se réduire avec les autres secteurs, et cette partie du territoire, au lieu de connaître une évolution de type péri-urbain, évolue vers une structure plus franchement urbaine.

Economie et mode de développement

Au plan économique, comme dans le scénario 1, mais avec plus de vigueur, la stratégie du territoire vise une croissance de la densité d'emplois locaux (croissance autonome) afin de dégager les ressources de financement des politiques menées à l'échelle du Pays. Le taux d'emploi progresse légèrement. A la différence du scénario 1, le scénario 2 privilégie une logique de diffusion du développement économique sur l'ensemble du territoire. La croissance économique se fait, comme dans le scénario 1, selon un mix d'emplois relevant des sphères présentes et productives.

La croissance urbaine stimule encore davantage que dans le scénario 1 le développement réparti sur tout le territoire d'un artisanat local dans le champ de la construction, en lien notamment avec le développement des éco-technologies dans le bâtiment.

Stimulés par la bonne qualité des liaisons avec l'agglomération ainsi rendue plus proche, de même que par l'offre d'infrastructures et de services aux entreprises sur le territoire, les services aux entreprises se développent au sein des villes du territoire placées au contact de l'agglomération, de même façon que dans le scénario 1 (services opérationnels et activités de conseil et assistance, TIC et communication, notamment).

Les politiques publiques menées sur le territoire, ainsi qu'un certain essor des activités touristiques, mais moins que dans le scénario 1, sont à l'origine du développement d'emplois locaux de services marchands et non marchands à la population (restauration, activités récréatives et culturelles, enfance-jeunesse, services sociaux et de santé, services personnels et domestiques, et, moins que dans le scénario 1, l'hôtellerie). Le tourisme reste rural, mais il mobilise moins les politiques publiques (équipements, services, animation du réseau, ...) et il est de rayonnement plus local que dans le scénario 1.

L'élargissement d'un tissu urbain riche en emplois et porteur de mixité générationnelle stimule, par ailleurs, un développement commercial réparti sur le territoire, de manière plus importante que dans le scénario 1 (notamment, de diverses formes de grande distribution). Les services d'intermédiation (activités immobilières et financières) se développent au sein des villes du territoire placées au contact de l'agglomération.

La politique économique du Pays est très volontariste. Elle s'appuie, de façon principale, sur une offre d'infrastructures et de services aux entreprises, répartie sur le territoire : ZAE, pépinières d'entreprises, ateliers-relais artisanaux, TIC.

Trois parcs d'activités structurants se développent fortement à Bourg-Achard, au carrefour de Maison-Brûlée et au carrefour de Maison-Rouge, à proximité des points d'accès aux grands axes routiers. Des zones d'activité d'importance diverse se développent sur le territoire, en liaison avec les principaux axes routiers internes au territoire (RD 313/913, RD 438, RD 840) : Bosgouet, Bourgheroulde, Routot/Rougemontiers, Bosc-Roger, St Ouen du Tilleul, St Ouen de Thouberville, Thuit-Signol, St Pierre des fleurs/La Saussaye, St Pierre de Bosguerard, Le Gros-Theil, Amfreville, Boissey-le-Châtel.

Le Pays, s'appuyant sur l'attractivité résidentielle du territoire, développe une stratégie tendant à attirer ou à développer des compétences nouvelles sur le territoire, et intervient dans le champ de l'emploi-formation, en lien avec la région et les services de l'Etat, notamment sur les formations d'adaptation.

Services et cadre de vie

Les services à la population sont aussi développés que dans le scénario 1 et ils s'appuient également sur des politiques publiques bien affirmées, mais ils sont organisés et répartis différemment. Les politiques publiques de développement des services à la population ont plus pour objet d'accompagner un développement urbain réparti que de créer l'image d'un positionnement d'excellence du Roumois dans ces champs, à la différence du scénario 1. Dans le scénario 2, elles sont légèrement moins affirmées dans les villes limitrophes de l'agglomération.

Les services aux familles et à destination des actifs se répartissent de manière plus diffuse sur le territoire, leur maillage s'appuyant sur une trame urbaine plus étendue (enfance, jeunesse, loisirs, éducation). Les services de santé sont répartis sur l'ensemble du territoire, comme dans le scénario 1.

Comme dans le scénario 1, le Pays conduit une politique très affirmée de prévention de la dépendance des personnes âgées, favorisant ainsi le maintien dans leur logement et la limitation du développement de la capacité d'hébergement en institutions. Des maisons de santé sont notamment développées afin de favoriser le fonctionnement en réseau des acteurs de santé (milieu libéral et hospitalier) et de maintenir l'attractivité du territoire pour les professions médicales, notamment pour les praticiens libéraux. Le territoire met en place des capacités d'hébergement temporaire, en réponse aux difficultés croissantes pour les aidants naturels à faire face aux besoins des personnes dépendantes.

Le champ culturel fait l'objet de politiques moins affirmées que dans le scénario 1. Divers facteurs l'expliquent : dans le scénario 2, l'urbanisation est plus importante au total mais moins concentrée sur une fraction du territoire, davantage diluée dans un environnement campagnard, la présence d'une culture urbaine sur le territoire est paradoxalement moins perceptible ; les facteurs d'attractivité liés à la fonction résidentielle font davantage la place à la jouissance d'espace et à la proximité immédiate de la campagne ; enfin, les ressources du territoire sont davantage mobilisées sur des politiques économiques volontaristes et sur le financement de services à la population répartis plus largement, et donc, un peu plus coûteux à mettre en œuvre.

Urbanisation

L'attractivité du Roumois liée au cadre de vie et à l'environnement naturel reste marquée, mais à la différence du scénario 1, elle se combine avec un développement urbain assumé sur l'ensemble du territoire et avec une croissance démographique un peu plus forte. C'est aussi un mode de développement un peu plus extensif, où il est exercé une contrainte moins forte sur la consommation de surfaces unitaires pour les habitations individuelles.

La consommation foncière est plus importante et davantage répartie sur le territoire que dans le scénario 1, du fait de la croissance résidentielle et du développement des surfaces économiques. Cette consommation foncière a pour effet, dans certains secteurs, à fragiliser l'agriculture traditionnelle à tendance productiviste et concentrée. Sur le pourtour des agglomérations, se manifeste une tendance au développement d'une agriculture péri-urbaine et de diversification, avec un certain essor des exploitations biologiques. Ce développement de niches s'appuie sur une mixité possible des circuits de commercialisation ouverts aux producteurs, du fait de la présence locale de structures de distribution de masse pour les produits biologiques, et du fait de l'organisation des acteurs régionaux.

Des politiques d'urbanisme très structurées sont mises en œuvre pour contrôler la croissance urbaine sur le territoire.

L'habitat en zone urbaine est moins vertical que dans le scénario 1, mais des moyens sont mis en œuvre pour rationaliser les formes urbaines et maîtriser l'étalement urbain : les documents d'urbanisme des communes organisent un regroupement de l'urbanisation autour des centres déjà urbanisés, dans le Roumois nord ; ils bloquent le développement linéaire le long des routes sur l'ensemble des zones du Pays où ce phénomène se manifeste tendanciellement : le long de la RD

313, dans le Roumois central à proximité de Bourgtheroulde et de Bosc-Roger, ainsi qu'entre La Saussaye et St Pierre-des-fleurs ; dans le sud, entre Le Gros Theil et La Haye-du-Theil, ainsi qu'entre Vraiville et St Didier ; de même que le long de la RD 438, vers l'A 28, et en se rapprochant du parc d'activités de Maison Rouge.

L'essor urbain a pour contrepartie, dans le scénario 2, une exigence qualitative élevée et une stratégie de déploiement d'une approche environnementale de l'urbanisme (AEU), qu'on retrouve dans l'inspiration des prescriptions des documents d'urbanisme des communes ainsi que dans la plupart des opérations d'aménagement réalisées sur le territoire. Des opérations-pilotes ont été menées à l'appui de cette politique, en zone urbaine comme en zone rurale (éco-villages et éco-quartiers). Un soin particulier a été également apporté dans le même esprit au traitement des surfaces dédiées aux activités économiques. Enfin, un fort accent est mis sur la rénovation du bâti existant, pour laquelle des mécanismes financiers incitatifs ont été mis en place : consommation d'énergie, adaptation au vieillissement, adaptation aux besoins des petits ménages. Cette stratégie de territoire produit des effets qualitatifs visibles et différenciants pour le Roumois, dans des champs aussi divers que l'intégration paysagère du bâti, la préservation de la biodiversité, la gestion de l'eau, la gestion de l'énergie, les formes urbaines, les types constructifs, les dessertes et des flux, ...

Comme dans le scénario 1, mais cette fois à l'échelle du territoire tout entier, les collectivités publiques développent des politiques foncières affirmées, avec le développement d'opérations collectives assorties de fortes exigences qualitatives et la constitution de réserves foncières. L'accent est notamment mis sur l'offre de logements pour les jeunes actifs, notamment du logement social de qualité, aussi bien dans les villes proches de la périphérie de l'agglomération que dans le reste du territoire. Des politiques incitatives au développement d'une offre locative privée sont également mises en place (aide à l'adaptation des logements pour du locatif ou de la co-location).

Ces politiques volontaristes participent fortement au développement de l'emploi local dans le secteur de la construction, en même temps qu'elles favorisent le maintien d'une bonne mixité générationnelle sur le territoire (présence de jeunes actifs, maintien des personnes âgées dans leurs logements). Elles participent également à une meilleure qualité urbaine globale et à une meilleure cohérence au regard de la recherche d'une image globale de territoire au cadre de vie préservé et à l'environnement campagnard attractif.

La combinaison de la recherche d'une forte qualité urbaine avec la pression foncière liée à l'attractivité du territoire, notamment pour des résidents relevant de catégories socio-professionnelles relativement aisées, conduit à constater un niveau moyen de coût du foncier supérieur à celui des deux autres scénarios, en zone périphérique à l'agglomération comme ailleurs sur le territoire.

Environnement naturel

A la différence du scénario 1, la préservation et la valorisation de l'environnement naturel ne constituent pas l'axe majeur d'affirmation de l'identité des secteurs les moins urbains du territoire, du fait, dans le scénario 2, d'une certaine diffusion de l'urbanisation sur tout le territoire. En revanche, en accompagnement de la promotion d'une urbanité attrayante, le territoire a mis en œuvre des politiques de préservation de ses atouts environnementaux les plus différenciants. Comme dans le scénario 1, le bocage fait l'objet d'une reconstitution dans le secteur où il reste fonctionnel et où il joue un rôle essentiel dans la préservation des équilibres naturels, notamment dans le domaine de la qualité de l'eau, et de la biodiversité. Il est, à ce titre, reconstitué le long de la RD 438, notamment dans des secteurs critiques tels que de Marcouville à Berville, du Gros-Theil à Boisse-le-Châtel, et de Tourville-la-Campagne à St Amand-des-Hautes-Terres.

La préservation du bocage sur le reste du territoire se trouve spontanément favorisée par le développement, sur le pourtour des zones agglomérées, d'une agriculture de diversification, moins intensive que l'agriculture traditionnelle. Les questions relatives à l'eau font l'objet de politiques très déterminées, rendues plus coûteuses que dans le scénario 1, du fait d'une croissance urbaine répartie sur une part plus importante du territoire, mais facilitées par une gestion rationnelle des

formes urbaines qui permettent de privilégier des solutions d'assainissement collectif. Les problèmes de qualité de l'eau se trouvent globalement maîtrisés en fin de période.

Les politiques urbaines menées sur le territoire ont pour effet de stimuler le développement des énergies renouvelables sur le territoire : solaire, biomasse, et, hors du périmètre du PNR, de l'éolien.

Mobilité et déplacements

Le scénario 2 illustre la capacité du territoire à impulser un mode de développement qui assurerait une répartition de l'activité économique, et, plus largement, des flux de toute nature, au-delà de la proximité immédiate des grands axes. Dans ce contexte, la mobilité se trouve facilitée sur le territoire afin de pouvoir irriguer les diverses parties, notamment les secteurs abritant une certaine concentration d'activités économiques et une certaine densité de population.

Une politique très affirmée et plus exigeante encore que dans le scénario 1 est mise en œuvre dans le champ de la mobilité et des déplacements, afin de desservir de manière adaptée le maillage urbain qui couvre le territoire. Le réseau viaire fait l'objet d'une requalification, notamment dans le Roumois nord pour desservir Routot, de même que Thuit-Signol vers Elbeuf, de même que la liaison D 83-D 438 depuis le Gros-Theil vers Bosrobert. Le contournement routier de Bourgheroulde et de Bourg-Achard a été réalisé.

Des moyens spécifiques sont mis en place pour assurer les rabattements sur les pôles d'échanges du territoire à partir des zones rurales, avec un fort développement du transport à la demande. Une centrale de réservation fonctionne à l'échelle du territoire.

Comme dans le scénario 1, le Roumois bénéficie de deux pôles d'échanges, dont l'un est situé sur le territoire :

- la nouvelle gare d'Elbeuf, qui a été déménagée sur la rive gauche de la Seine et est reliée au réseau tram-train de l'agglomération,
- le carrefour de la Maison-Brûlée, qui permet de rejoindre le réseau de bus de l'agglomération et la desserte de nombreux secteurs qui ont bénéficié des opérations de renouvellement urbain qui y ont été menées.

Les liaisons avec Paris se font de manière privilégiée via la gare ferroviaire d'Oissel.

Le développement économique réparti et la qualité urbaine recherchée entraînent un équipement dense du territoire en TIC, avec des ressources locales en infrastructures et en services du niveau qualitatif de celui de l'agglomération. Les parcs d'activité disposent du THD.

Démographie

Les flux démographiques sont importants et largement alimentés par la venue d'actifs. La croissance démographique se situe approximativement au niveau du taux moyen des 40 dernières années du XX^e siècle, soit environ 1,7% l'an. Même si en valeur absolue, la croissance numérique est plus forte à la périphérie de l'agglomération, la répartition relative de ces flux favorise une mixité générationnelle sur l'ensemble du territoire, y compris dans les zones qui restent plus rurales. Le vieillissement global est, par ailleurs, moindre que dans le scénario 1, mais comme dans le scénario 1, le territoire a connu une progression très rapide du nombre de personnes âgées, notamment dans la tranche des 70-90 ans, du fait de la structure par âges issue du baby boom de l'après-guerre et de l'allongement de la durée de la vie humaine. Le renforcement de la densité en emplois de l'économie du territoire ainsi que le caractère qualitatif affirmé de son attractivité favorisent un niveau moyen de revenus de la population supérieur à celui du scénario 1.

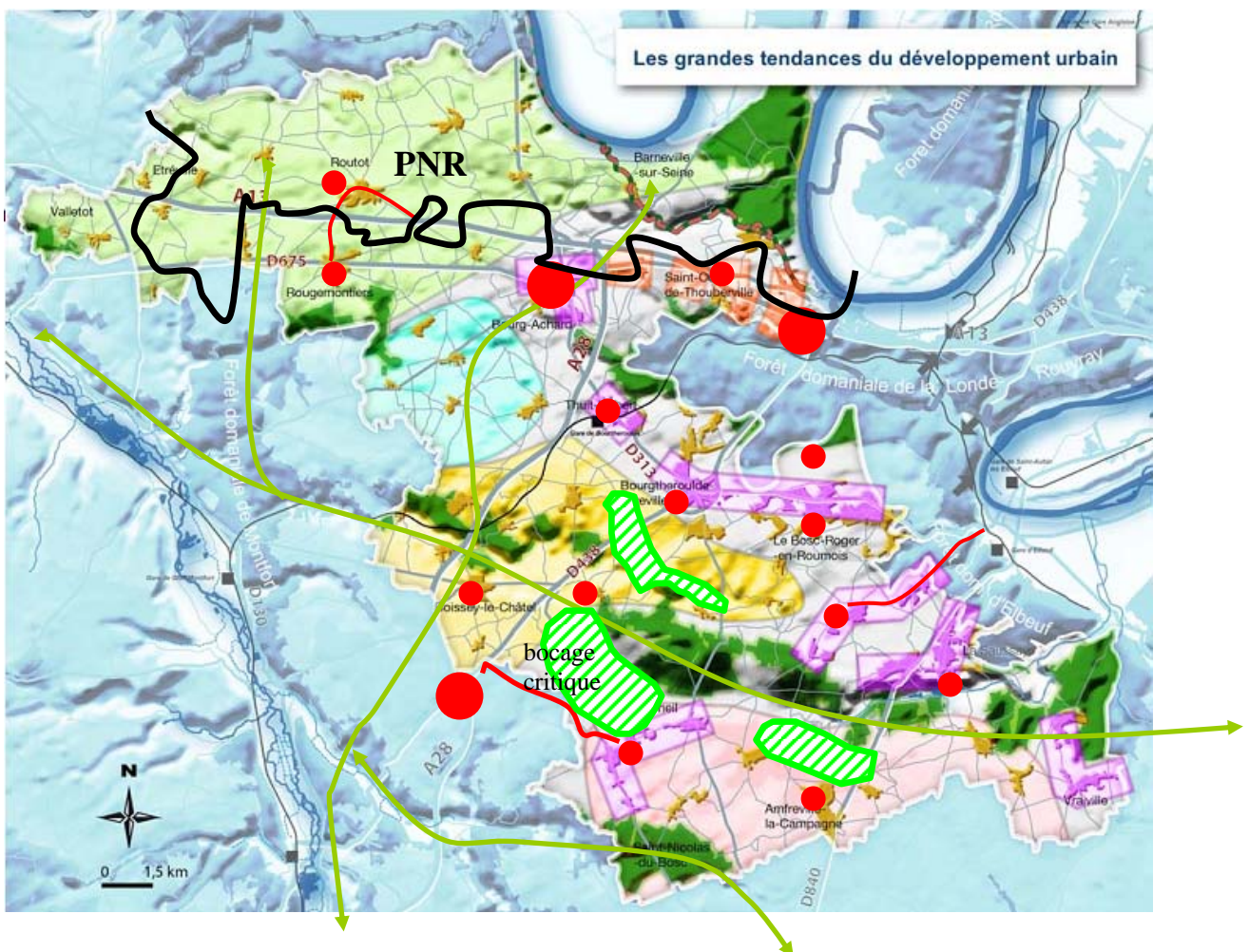
Risques et sensibilités aux variables exogènes

Risque lié à la complexité du pilotage des politiques publiques à mettre en œuvre.

Le scénario est plus particulièrement sensible à l'évolution de cinq variables exogènes :

- retrait de l'Etat-contrôleur
- évolution générale des préoccupations environnementalistes
- évolution du coût de l'énergie
- financement de politiques nationales ou régionales de soutien aux économies d'énergie dans le bâtiment résidentiel
- renouvellement des technologies dans le bâtiment
- évolution de la réglementation dans le domaine de l'urbanisme commercial

CARTOGRAPHIE DU SCENARIO 2



Scénario n° 3 : Home sweet home

Un Pays qui accroche son développement à celui de l'agglomération de Rouen-Elbeuf

Synthèse du scénario

Le scénario 3 tend à refléter l'idée « que le territoire se présente comme une extension de l'agglomération de Rouen-Elbeuf », mais qu'il affirme son identité en préservant les éléments essentiels constitutifs de sa qualité : de l'espace, la proximité de la campagne et un bon niveau d'équipement en services. Le territoire accroche son développement à celui de l'agglomération, et s'inscrit dans une logique essentiellement résidentielle. La croissance urbaine se fait, en zone déjà urbanisée, selon un mode rationalisé visant à éviter un trop grand étalement urbain (modes constructifs plus denses et plus verticaux), et en zone rurale, sous une forme exclusivement résidentielle, plutôt extensive, mais avec des politiques visant à éviter une dégradation des principaux paramètres de qualité urbaine (notamment rationalité par rapport aux réseaux) ou que ne soient trop affectés les paysages naturels. C'est un scénario de développement profondément résidentiel. Le poids des principales villes du territoire se renforce par rapport au reste. Les ressources économiques permettant au territoire de conserver la maîtrise de ses politiques fondamentales sont assurées au travers d'un développement d'activités productives en lien avec la croissance des grands pôles de la Basse-Seine : de vastes zones d'activités logistiques s'y implantent. Le niveau général des services sur le territoire reste ainsi relativement bon, en zone urbaine comme en zone plus rurale, où des efforts sont faits pour conserver un bon maillage de services autour de la santé et des besoins des familles.

Ce scénario requiert un faible niveau d'intégration politique du Pays. Il intègre peu de restrictions à la venue de nouveaux habitants, et la croissance démographique qui le caractérise est intermédiaire entre les deux autres scénarios. La mixité générationnelle y est moins nette en zone rurale que pour le scénario 2, et un risque de vieillissement déséquilibré existe à terme. A cette réserve près, ce scénario ne comporte pas d'évolutions profondément divergentes d'un secteur à l'autre du territoire.

Identité et positionnement du territoire

Identité collective de territoire qui se présente comme une extension urbaine de qualité de l'agglomération de Rouen-Elbeuf. Le territoire se caractérise par une combinaison d'éléments distinctifs de sa qualité de vie : de l'espace, une proximité de la campagne et un bon niveau de desserte en services, qui sont soit présents localement soit aisément accessibles au sein de l'agglomération. Son image est celle d'une banlieue de qualité, aux avant-postes de l'agglomération. Les risques de la périurbanisation sont évités : pas d'étalement urbain excessif, les services à la population restent présents de même que le commerce dans les villes, et une certaine mixité générationnelle est maintenue, mais moins affirmée que dans les scénarios 1 et 2.

Le territoire accroche son développement général à celui de l'agglomération. Il ne met donc pas en œuvre, à la différence des scénarios 1 et 2, de stratégie de croissance autonome de son économie et de ses ressources financières locales. Son évolution s'inscrit dans une logique essentiellement résidentielle :

- la croissance urbaine en zone périphérique de l'agglomération se fait selon un mode rationalisé qui limite l'étalement urbain, mais de façon tout de même un peu plus extensive que dans le scénario 2. La plus grosse part de la croissance démographique se porte sur ce secteur du territoire ;
- une certaine progression de l'urbanisation se fait sentir en zone rurale, mais bien moindre que dans le scénario 2 et sous forme exclusivement résidentielle, avec le souci d'éviter la dégradation de la qualité urbaine. Cette approche prudente reste toutefois relativement extensive, comme dans le scénario 2, et le territoire ne développe pas de stratégie d'image particulière autour de la qualité de son urbanisation. Des politiques inspirées des approches environnementales de l'urbanisme (AEU) peuvent

ponctuellement inspirer telle ou telle collectivité dans ses projets et dans ses documents d'urbanisme, mais elles ne font pas l'objet d'une stratégie de territoire.

De façon générale, les villes du territoire polarisent modérément leur arrière-pays, et les équilibres en termes de commerce et de services à la population tendent plutôt à se déplacer au bénéfice de l'agglomération avec laquelle ces villes vivent davantage en symbiose.

Les différents secteurs du territoire tendent à évoluer de façon plutôt convergente. Les contrastes ont tendance à se lisser au bénéfice d'un développement essentiellement résidentiel partout, réserve faite de spécificités dans le Roumois central liées à la présence de grands parcs d'activités logistiques.

L'intégration des politiques à l'échelle du Pays est définie de manière plus ciblée que dans les deux autres scénarios, avec la gestion en commun des ressources tirées des activités logistiques sur le territoire, le cantonnement de l'étalement urbain, la préservation des éléments les plus emblématiques du patrimoine naturel du Roumois, ainsi que les politiques dans le domaine du vieillissement, des services aux familles et dans le champ des déplacements.

Economie et mode de développement

La part productive de l'économie du territoire est essentiellement orientée sur les flux industriels de la Basse-Seine. La contribution directe du territoire est exclusivement logistique. Il est l'un des territoires qui offrent aux ports du Havre et de Rouen les surfaces pour accueillir les infrastructures et les services dont ils avaient besoin pour leur développement et qui n'ont pas besoin d'un accès direct à l'eau (essentiellement du stockage, du reconditionnement, des plates-formes d'éclatement et de distribution).

Des surfaces importantes, allant jusqu'à quelques centaines d'hectares, ont été affectées à ces activités logistiques. Ces surfaces se trouvent concentrées dans la partie centre-est du territoire, à l'interface de l'A 13 et de ses accès, de l'A 28 et de la ligne ferroviaire Rouen-Caen (St Ouen de Thouberville, Maison-Brûlée, Bourg-Achard, Thuit-Hebert). Ces parcs d'activités logistiques sont inégalement générateurs de valeur ajoutée au bénéfice du territoire et prennent place dans une stratégie globale multiacteurs de développement de l'estuaire de la Seine. Leurs infrastructures et les services associés s'inscrivent dans des dispositifs de financement qui mobilisent fortement des collectivités et des acteurs extérieurs au territoire. La mobilisation de ressources en provenance du territoire pour conduire sa politique économique s'en voit réduite d'autant.

Les établissements logistiques présents sur le territoire sont peu demandeurs de prestations de services aux entreprises, qui se développent donc peu sur le territoire. Les besoins du Roumois dans les autres champs de l'économie productive, notamment l'offre artisanale du bâtiment, sont essentiellement satisfaits par une offre provenant de l'extérieur. L'emploi productif, par voie de conséquence, ne connaît pas de croissance significative.

L'essor démographique du territoire s'accompagne d'une croissance de l'emploi dans la sphère de l'économie présentielle au sein des principales villes du Roumois, notamment dans le champ des services à la population, particulièrement dans les services non marchands, et moins, dans le champ commercial. Le commerce se développe peu, en revanche, hors des principales villes.

Hors des principales villes du Roumois, se développe modestement un tourisme rural, de rayonnement essentiellement local, alimenté notamment par une clientèle originaire de l'agglomération, et peu mobilisateur de politiques publiques.

Globalement, sur le long-terme, la population active croît plus vite que le nombre des emplois sur le territoire. Les évolutions économiques du territoire sont donc essentiellement caractérisées par une croissance résidentielle (croissance de la population active plus rapide que celle des emplois), avec des évolutions défensives à peu partout hors des principales villes du Roumois les plus proches de l'agglomération de Rouen-Elbeuf (croissance de la population active combinée avec une diminution du nombre des emplois du territoire). Les actifs du territoire sont ainsi employés de manière croissante sur des emplois extérieurs au Roumois, notamment au sein de l'agglomération

de Rouen-Elbeuf, ainsi qu'au sein de l'agglomération havraise et des autres centres urbains de la Basse-Seine.

Services et cadre de vie

Le territoire, dont les ressources propres sont modérément sollicitées par les politiques de développement économique, mène des politiques affirmées de services à la population, permettant de répondre avec un bon niveau de qualité aux besoins des familles et des actifs, d'une part, et aux besoins liés au vieillissement, d'autre part. Cette politique de promotion de la qualité de vie dans le Roumois constitue un élément essentiel de préservation du risque de péri-urbanisation d'un territoire pauvre en emplois et presque exclusivement résidentiel, qui constitue la frange d'une grande agglomération.

Les services aux familles et à destination des actifs (enfance, jeunesse, loisirs, éducation) se répartissent de manière équilibrée sur le territoire, leur maillage s'appuyant toutefois sur une trame urbaine moins étendue que dans le scénario 2, c'est-à-dire essentiellement dans les villes et les gros bourgs. Les services de santé sont répartis sur l'ensemble du territoire, comme dans les deux autres scénarios.

Le Pays conduit, comme dans les deux autres scénarios, une politique très affirmée de prévention de la dépendance des personnes âgées, favorisant ainsi le maintien dans leur logement et la limitation du développement de la capacité d'hébergement en institutions. Des maisons de santé sont notamment développées afin de favoriser le fonctionnement en réseau des acteurs de santé (milieu libéral et hospitalier) et de maintenir l'attractivité du territoire pour les professions médicales, notamment pour les praticiens libéraux. Le territoire met en place des capacités d'hébergement temporaire, en réponse aux difficultés croissantes pour les aidants naturels à faire face aux besoins des personnes dépendantes.

Le champ culturel et des loisirs urbains ne fait pas l'objet de politiques affirmées. Le territoire utilise à cet égard les ressources importantes offertes par l'agglomération de Rouen-Elbeuf, dont les grands chantiers urbains engagés au début du XXI^e siècle ont été menés à terme. Cette symbiose est facilitée par une desserte par les transports publics qui offre aux habitants un accès privilégié à ces ressources.

Urbanisation

L'évolution du Roumois est essentiellement liée, dans le scénario 3, à la mise en valeur d'une attractivité résidentielle organisée dans la continuité de l'agglomération de Rouen-Elbeuf, dont le territoire constitue une extension plus campagnarde.

La croissance urbaine est donc centrée sur les villes périphériques les plus proches du centre de l'agglomération, comme dans le scénario 1. En revanche, à la différence de ce scénario, elle n'est pas exclusive d'un développement relativement significatif de l'habitat résidentiel dans les secteurs plus distants de l'agglomération, qui disposent, pour des populations urbaines, de facteurs d'attractivité (espace, proximité de la campagne et des milieux naturels, ...) d'autant plus appréciables que la qualité des politiques de déplacements mises en œuvre sur le territoire en lien avec l'agglomération, rend celle-ci particulièrement accessible aux habitants du Roumois. Les flux résidentiels en zone plus rurale se dirigent toutefois de manière privilégiée vers les plus gros bourgs, plus accessibles et plus proches des services urbains. Ils sont ainsi répartis selon un maillage qui irrigue moins les petites communes que dans le scénario 2.

C'est un mode de développement où les politiques publiques sont très attentives à préserver de manière volontariste les attributs essentiels de la qualité du territoire et à écarter tout risque de périurbanisation (appauvrissement difficilement réversible du tissu en emplois et en services, étalement urbain excessif et désorganisation des espaces ruraux en lien avec une consommation

accélérée de foncier et une banalisation du cadre de vie, risque à terme de paupérisation et de difficultés à financer les politiques publiques).

La croissance démographique relativement sensible du territoire conduit à veiller à l'affirmation d'une certaine concentration de l'habitat, particulièrement dans les villes périphériques de l'agglomération de Rouen-Elbeuf, comme dans le scénario 2. Cette vigilance est d'autant plus critique que, dans le scénario 3, le mix résidentiel en zone urbaine est caractérisé, davantage que dans les autres scénarios, par la prédominance de l'habitat individuel sur parcelles privatives. De même, en zone rurale, où l'espace est le facteur central d'attractivité et les flux résidentiels la clé du maintien de la vitalité du tissu, le mode constructif est un peu plus extensif que dans les autres scénarios.

Dans les secteurs les plus ruraux, la préoccupation de préservation des milieux naturels conduit à prendre des dispositions restrictives dans les documents d'urbanisme en vue d'empêcher, dans les zones écologiquement les plus sensibles, de nouveaux développements de l'habitat linéaire le long des voies routières, notamment le long de la RD 438, de Bourgheroulde à l'A 28. En revanche, dans les secteurs les plus proches de l'agglomération, les politiques d'urbanisme autorisent de manière sélective certaines zones déjà précédemment urbanisées à faire leur jonction, soit pour organiser la croissance résidentielle (autour de Bosc-Roger ou entre St Pierre des Fleurs et La Saussaye, par exemple) soit pour tenir compte des conséquences de l'implantation sur des surfaces étendues de zones d'activités logistiques (autour de St Ouen-de-Thouberville ou de Thuit-Hébert, par exemple).

Les Parcs d'activités logistiques font l'objet de traitements paysagers extrêmement rigoureux, intégrés dans les spécifications des opérations menées à l'échelle de la Basse-Seine, et conformément aux prescriptions paysagères de la DTA.

Les développements de l'urbanisation en zone rurale, même plus extensifs que dans les deux autres scénarios, se font sous la contrainte stricte d'une croissance rationnelle organisée par les documents d'urbanisme des communes, notamment sous l'angle de la cohérence avec l'implantation des réseaux, tout particulièrement en ce qui concerne l'assainissement collectif.

Les politiques publiques de logement en faveur du logement locatif du territoire visent notamment à permettre de maintenir certaines formes d'équilibre générationnel et social : sans être inexistantes, elles sont toutefois moins marquées que dans les deux autres scénarios, où elles sont, au surplus, adossées à des stratégies de développement de l'emploi local.

Des politiques foncières globalement moins restrictives que dans le scénario 1 et une pression démographique moindre que celle du scénario 2 conduisent à une hausse tendancielle du coût du foncier moins forte que dans les deux autres scénarios. Les politiques foncières des collectivités sont moins marquées, s'agissant notamment de la constitution de réserves en vue d'opérations de logement collectif.

En revanche, la consommation de foncier du territoire est relativement plus élevée que dans les deux autres scénarios, du fait du caractère un peu plus extensif de l'urbanisation résidentielle et de la constitution de grandes zones d'activités logistiques, dans les secteurs les plus proches du carrefour autoroutier et de la gare de Thuit-Hébert. Ces évolutions ont mis en cause le devenir de certaines exploitations agricoles de ces secteurs et ont requis la mise en œuvre de mesures compensatoires destinées à en limiter l'impact économique, sans que, dans ce scénario, puissent être offertes à l'agriculture du territoire des perspectives de diversification aussi claires que dans le scénario 2.

Environnement naturel

Comme dans le scénario 2, la préservation et la valorisation de l'environnement naturel ne constituent pas l'axe majeur d'affirmation de l'identité des secteurs les moins urbains du territoire, du fait, d'une certaine diffusion de l'urbanisation sur tout le territoire. En revanche, le territoire veille à maintenir des éléments les plus emblématiques et les mieux préservés des milieux naturels, notamment les secteurs boisés du centre du Roumois. Cette préoccupation est connectée à l'autre axe majeur des politiques environnementales du territoire que constitue la préservation d'un bon

niveau qualitatif de la ressource en eau. Comme dans les autres scénarios, le bocage fait l'objet d'une reconstitution dans le secteur où il reste fonctionnel et où il joue un rôle essentiel dans la préservation des équilibres naturels, notamment dans le domaine de la qualité de l'eau, et de la biodiversité. Il est, à ce titre, reconstitué le long de la RD 438, notamment dans des secteurs critiques tels que de Marcouville à Berville, du Gros-Theil à Boissey-le-Châtel, et de Tourville-la-Campagne à St Amand-des-hautes-terres. Cette politique a constitué à cet égard une contrainte dans la délimitation des périmètres accessibles à la constitution de grands parcs d'activité à orientation logistique dans la zone périphérique à l'agglomération, notamment du côté sud de la RD 313 et dans le secteur des prairies de Thuit-Hébert et de Bourg-Achard.

Les questions relatives à l'eau font, comme dans le scénario 2, l'objet de politiques très déterminées, rendues plus coûteuses que dans le scénario 1, du fait d'une croissance urbaine répartie sur une part plus importante du territoire, mais facilitées par une gestion rationnelle des formes urbaines qui permettent de privilégier des solutions d'assainissement collectif. Les problèmes de qualité de l'eau se trouvent globalement maîtrisés en fin de période.

Mobilité et déplacements

Le positionnement du territoire comme une extension résidentielle de qualité de l'agglomération de Rouen-Elbeuf, associé à un couplage fort de ses flux économiques avec le développement de la Basse-Seine rend plus critique encore que dans les autres scénarios le champ de l'organisation de la mobilité et des politiques de déplacements.

Pour le trafic des voyageurs, le Roumois bénéficie de liaisons d'excellente qualité avec l'agglomération :

- le réseau de bus de l'agglomération a été étendu au-delà du carrefour de la Maison-Brûlée jusqu'à Bourgtheroulde et Bourg-Achard via St Ouen de Thouberville ;
- une liaison par bus est établie via Bosc-Roger entre Bourgtheroulde et la nouvelle gare d'Elbeuf, qui a été déménagée sur la rive gauche de la Seine et est reliée au réseau tram-train de l'agglomération.

Les liaisons avec Paris se font de manière privilégiée via la gare ferroviaire d'Oissel.

Par ailleurs, la gare de Thuit-Hébert a fait l'objet d'un développement important :

- d'une part, c'est un devenu un pôle logistique majeur pour les flux intéressant les parcs d'activités du territoire, en même temps qu'une plate-forme de ferroutage ;
- d'autre part, la gare a servi de support à l'intensification du trafic voyageur avec Caen, dans le cadre du développement des flux entre la Basse et la Haute-Normandie.

Pour le sud du territoire, le pôle d'échange majeur pour aller vers Rouen reste la nouvelle gare d'Elbeuf.

Le réseau viaire fait l'objet d'une requalification, notamment pour assurer la desserte des parcs d'activités logistiques dans le secteur placé à l'intersection des axes majeurs (A13, A 28 et gare ferroviaire de Thuit-Hébert), le long de la RD 313 et de la RD 175. Les contournements routiers de Bourgtheroulde et de Bourg-Achard ont été réalisés. A l'échelle de la Basse-Seine, l'axe Yvetot/Bourg-Achard a été renforcé.

Des moyens spécifiques sont mis en place pour assurer les rabattements sur les pôles d'échanges du territoire (Bourgtheroulde, Thuit-Hébert et Bourg-Achard) à partir des secteurs plus ruraux, avec un fort développement du transport à la demande. Une centrale de réservation fonctionne à l'échelle du territoire.

Le développement économique réparti et la qualité urbaine recherchée entraînent un équipement dense du territoire en TIC, avec des ressources locales en infrastructures et en services du niveau qualitatif de celui de l'agglomération. Les parcs d'activité disposent du THD.

Démographie

Le scénario 3 exprime une stratégie de développement résidentiel, et, globalement, le territoire ne met pas de barrières fortes à la venue de nouveaux arrivants. Il en résulte une croissance démographique relativement soutenue, intermédiaire entre celles des scénarios 1 et 2 (elle est supérieure à celle du scénario 1, où des restrictions à la croissance urbaine sont mises sur la partie rurale du territoire, et elle est inférieure à celle du scénario 2, où le développement du territoire s'appuie sur une croissance autonome, riche en emplois, et une urbanisation répartie sur l'ensemble du territoire). Le rythme de croissance est celui connu par le territoire dans les premières années du XXI^e siècle, aux alentours de 1,2% l'an. Les flux concernent une population mixte d'actifs de tous âges et de retraités, et ils présentent, en moyenne, un caractère un peu plus âgé que dans les deux autres scénarios (moindre densité d'actifs). Le territoire bénéficie, comme dans les deux autres scénarios, d'une certaine mixité générationnelle, mais elle est un peu moins nette que dans le scénario 2, s'agissant des secteurs les plus ruraux. Le caractère moins qualitatif de l'attractivité du territoire par rapport au scénario 2 favorise un niveau moyen de revenus de la population plus proche des standards du scénario 1.

Comme dans les deux autres scénarios, le territoire a connu une progression très rapide du nombre de personnes âgées, notamment dans la tranche des 70-90 ans, du fait de la structure par âges issue du baby boom de l'après-guerre et de l'allongement de la durée de la vie humaine

Risques et sensibilités aux variables exogènes

Risque de vieillissement et de non pérennité à long-terme du renouvellement des flux d'actifs du territoire, du fait d'une densité d'emplois locaux plus faible et de façon générale, d'aménités urbaines, moins affirmées que dans les deux autres scénarios.

Le scénario est plus particulièrement sensible à l'évolution de neuf variables exogènes :

- Pression / Attractivité de l'agglomération de Rouen-Elbeuf
- Développement économique de la basse-Seine (Rouen-Le Havre)
- Accident économique majeur impactant le territoire
- Evolution générale des préoccupations environnementalistes
- Vieillissement de la population
- Politique nationale ferroviaire (ferroutage)
- Dynamique de la Normandie réunifiée : rayonnement de Caen
- Evolution de la réglementation dans le domaine de l'urbanisme commercial
- Evolution des systèmes de retraite

CARTOGRAPHIE DU SCENARIO 3

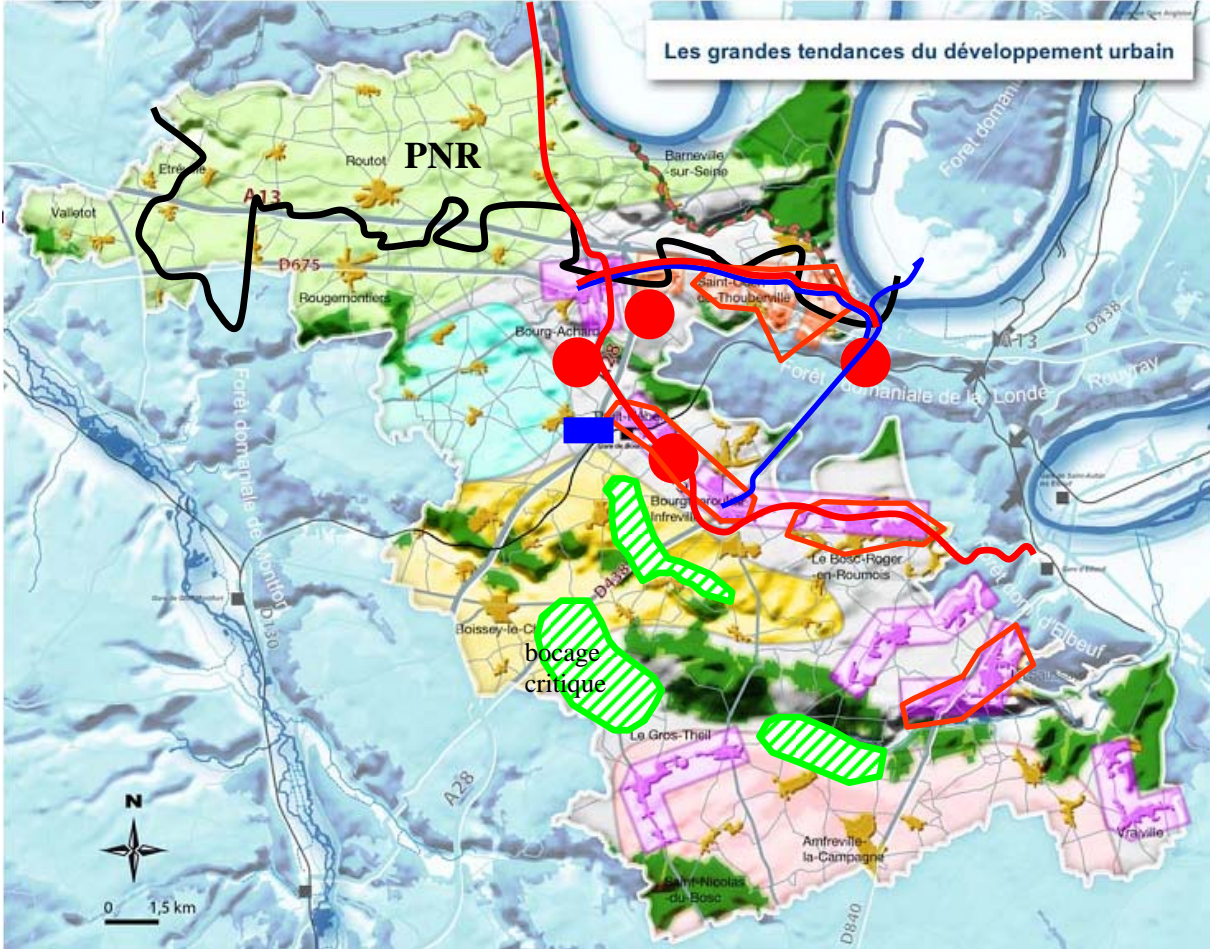


Tableau 1
Caractérisation des variables endogènes

Patrimoine naturel et urbain

La variable couvre un ensemble d'éléments caractéristiques de la qualité du territoire, le plus souvent rattachables à la part d'ambiance rurale que comporte le territoire et très présents dans les diverses représentations que s'en font ses habitants. Sont notamment parties prenantes de cet ensemble : les milieux naturels remarquables du territoire (boisements et bosquets, secteurs du PNR, vallée de l'Oison, cours d'eau et mares, ...), les surfaces agricoles, le bâti traditionnel, le petit patrimoine rural et les éléments culturels qui y sont attachés.

Agriculture

La variable couvre l'ensemble des éléments attachés aux diverses fonctions jouées par l'agriculture dans le territoire : production économique, interventions productives sur les surfaces exploitées, contribution à l'entretien des milieux naturels, façonnage et entretien des paysages, tourisme et image du territoire, rôle social dans le tissu rural, ... Ces divers aspects s'appliquent à un ensemble de productions dont les principales sont la production céréalière, l'élevage (lait et viande), et la production légumière.

Attractivité résidentielle

La variable désigne la capacité du Roumois à attirer des populations nouvelles venues y habiter, que ces nouveaux habitants soient ou non actifs et qu'ils détiennent ou non un emploi sur le territoire lui-même. L'intensité et le caractère de l'attractivité d'un territoire sont fonction de la nature et de la combinaison de ses facteurs d'attractivité intrinsèques (emploi, services, environnement naturel, tissu social, image perçue, ..). La notion est mesurée par les flux migratoires globaux, et en détaille la diversité des aspects, tels que l'importance de ces flux, leur répartition territoriale ou la typologie des nouvelles populations (statut, âge, sexe, activité, origine géographique, ...).

Services sociaux à la population

La variable désigne un ensemble regroupé des services à la population en lien avec les occupations professionnelles ou les loisirs, que ces services soient marchands ou non marchands, privés ou publics. Les champs couverts sont les suivants : emploi-formation-insertion, éducation-jeunesse, enfance, culture-loisirs, santé, communication, services financiers. Ils ne comprennent pas certaines catégories de services plus spécifiques d'un champ associé à une autre variable : commerce (variable commerce), transports (variable déplacements), hôtellerie-restauration (variable tourisme) et logement (variable logement).

Tourisme

La variable couvre l'ensemble des activités marchandes auxquelles font appel sur le territoire des personnes qui s'y rendent, s'y déplacent ou y séjournent hors de leur résidence habituelle, principalement pour leur agrément, mais éventuellement en accessoire d'un autre déplacement, notamment professionnel. Les clientèles peuvent provenir de l'extérieur du territoire, mais elles peuvent aussi être des habitants du territoire ou des résidents secondaires. Les prestations concernées peuvent ou non comprendre un hébergement, peuvent être de court ou long séjour, et incluent, s'agissant du Roumois, la pratique de loisirs à la journée en milieu rural ou périurbain (randonnée, fréquentation d'un centre équestre, visite d'une ferme...).

Commerce

La variable désigne l'ensemble des activités commerciales de détail tournées vers les besoins de la population du territoire (la variable n'inclut donc pas le commerce de gros, qui relève essentiellement, sur le territoire, de l'économie productive, en lien avec des activités logistiques). L'ensemble des formes de commerce est concernée : grande distribution et commerce de proximité. L'ensemble des secteurs est concerné : alimentation, équipement de la maison, équipement de la personne, loisirs, pharmacie et parapharmacie, automobile.

Déplacements

La variable couvre l'ensemble des ressources et activités liées aux flux de personnes et de marchandises sur le territoire, quels que soient leurs motifs ou les conditions dans lesquelles ces flux interviennent. Sont donc concernées les questions relatives aux infrastructures aussi bien qu'aux services de transport, les déplacements individuels aussi bien que collectifs ou à la demande, en incluant l'ensemble des modes envisageables sur le territoire (routier, ferroviaire, modes doux). La variable inclut les questions relatives à l'intermodalité (stationnement, pôles de rabattement et d'échanges, ferroutage, services associés, ...).

Logement

La variable couvre l'ensemble des questions liées aux caractéristiques et aux fonctionnalités du logement sur le territoire ainsi qu'aux services qui s'y rapportent. Son champ couvre les types individuels aussi bien que collectifs de logements, les modes de détention en propriété ou la location, ainsi que les diverses formes de logement aidé, les questions liées à la taille des logements, à leur caractère de logements neufs ou anciens ainsi qu'à leur vétusté, ou encore à leur densité et à leur répartition sur le territoire, en lien avec les besoins de la population.

Urbanisation

La variable désigne le processus d'urbanisation fortement à l'œuvre sur le territoire, dans l'ensemble des questions qu'il soulève en termes d'organisation de l'occupation urbaine du sol : extension de la tâche urbaine, densités, foncier, rapports aux espaces agricoles et naturels, centralités, ...

Autonomie économique

La variable désigne la capacité du territoire à dégager des emplois localisés sur son sol, que ces emplois relèvent de la sphère productive (emplois liés à des besoins et à des ressources non essentiellement attachés à la population du territoire) ou de la sphère présenteielle (emplois liés à des besoins et à des ressources essentiellement attachés à la population du territoire), qu'ils soient occupés par des actifs du territoire ou qu'ils le soient par des actifs provenant du l'extérieur du territoire. La variable est habituellement mesurée par le taux d'emploi (rapport de l'effectif des emplois du territoire à l'effectif des actifs du territoire).

Population active du territoire

La variable désigne les personnes habitant le territoire qui déclarent exercer ou chercher à exercer une activité professionnelle rémunérée, qu'elles soient occupées (exercice d'une activité professionnelle rémunérée) ou qu'elles soient inoccupées (chômage). Les actifs s'inscrivent, de façon générale, au sein de la partie de la population dite d'âge actif (population totale de 15 à 64 ans). L'évolution de la population active du territoire relève de la combinaison des évolutions démographiques naturelles (solde des décès et des naissances) et des flux migratoires. La part d'actifs peut être mesurée par le taux global d'activité (rapport de l'effectif des actifs à la population totale).

Péri-urbanisation

La variable désigne une forme particulière de développement urbain périphérique caractérisée par une croissance extensive réalisée par prélèvement sur l'espace rural, présentant une forte prédominance de l'habitat pavillonnaire en propriété individuelle, et le plus souvent stimulée par la recherche de la proximité de l'environnement naturel et par les niveaux de coût du foncier, réputés moins élevés que dans les villes-centres. Le processus de périurbanisation détermine un tissu urbain marqué par une faible densité d'emplois et de services (dépendance au tissu urbain des villes-centres), et tendanciellement par des niveaux moyens de revenus inférieurs aux centres d'agglomération. C'est en France la forme dominante de croissance urbaine, depuis les années 70, mais qui a connu une certaine décélération depuis le milieu des années 80. Actuellement, sur le territoire, ce phénomène ne marque potentiellement que la périphérie de l'agglomération de Rouen-Elbeuf.

Représentations et cultures du territoire

La variable désigne certains traits fortement attachés aux représentations qu'a la population locale de son propre territoire, et qui font une large place à la conscience d'un pays bénéficiant d'une qualité de vie faite d'accès aisé à des services urbains à proximité immédiate ou au sein de zones rurales, d'un environnement marqué par une certaine forme d'équilibre entre l'agriculture, les espaces urbains et les milieux naturels, ainsi que de modes de vie où l'individu est protégé des contraintes collectives caractéristiques des grandes agglomérations au sein d'un tissu relationnel pouvant se développer à des échelles de proximité.

Référence territoriale

La variable désigne le Pays du Roumois pris en tant qu'espace de vie et d'activités doté d'une identité propre, qui peut jouer un rôle de référence pour les acteurs territoriaux, et qui peut s'exprimer au travers de la définition de stratégies à l'échelle du territoire ainsi que de modalités de pilotage des projets qui ont vocation à en permettre la mise en œuvre. Cette variable fortement évolutive soulève des questions d'organisation interne du territoire aussi bien que liées à son positionnement externe, dans des champs divers allant de l'institutionnel (articulation des divers niveaux de responsabilités entre les échelles communales, intercommunales, de pays et d'agglomération) jusqu'au développement socio-économique (évolutions et rôles respectifs des différentes composantes du territoire, dépendance à l'agglomération, ...).

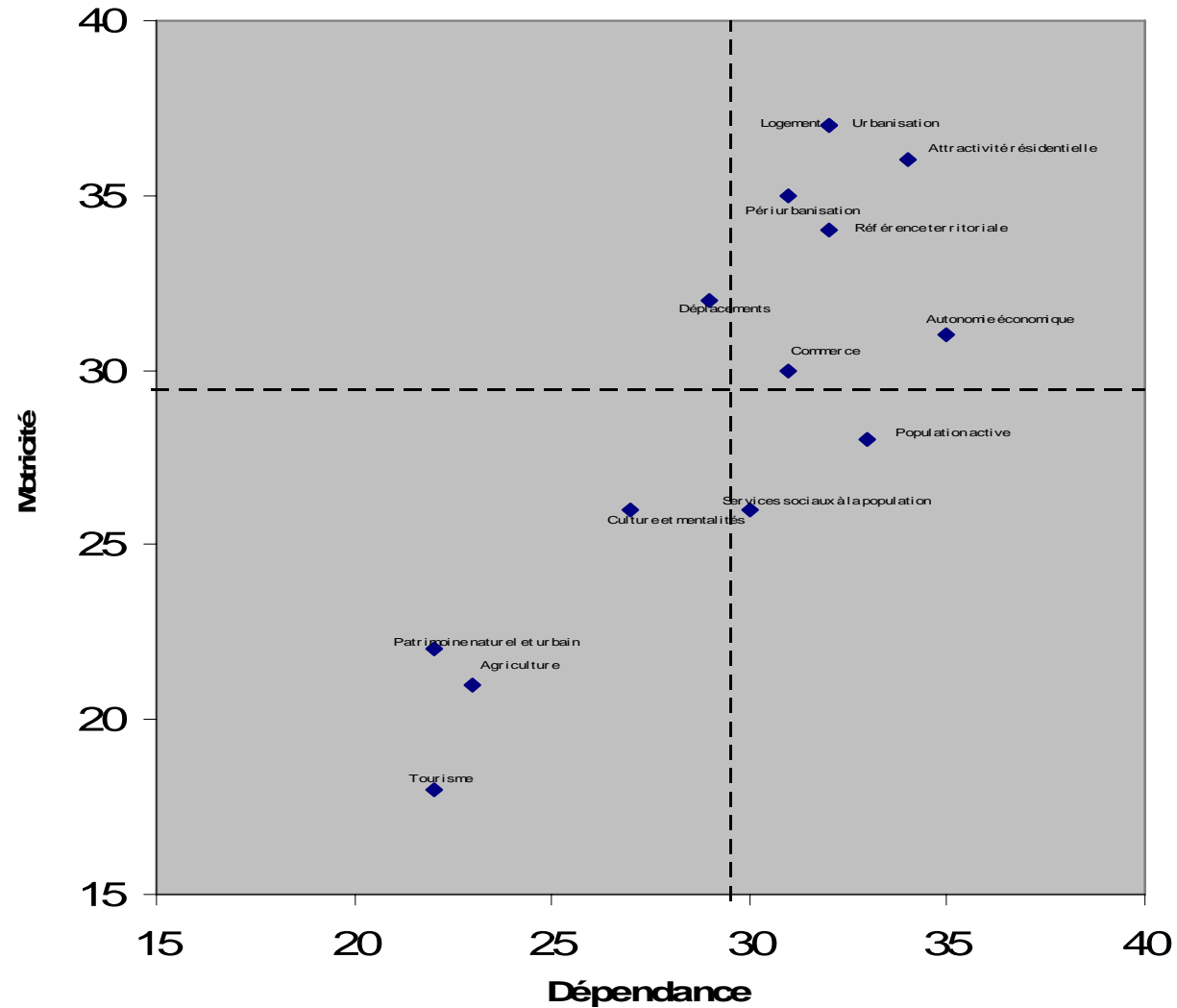
Tableau 2
Matrice d'analyse structurelle

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	total	
	Patrimoine naturel	Agriculture	Attractivité résidentielle	Services sociaux à la population	Tourisme	Commerce	Déplacements	Logement	Urbanisation	Autonomie économique	Population active	Périurbanisation	Culture et mentalités	Référence territoriale		
1	3	3	1	3	1	1	0	1	2	3	0	3	1	22	I	1 Patrimoine naturel et urbain
2	3	2	1	2	1	0	2	3	1	2	1	2	1	21	N	2 Agriculture
3	2	3	3	1	3	3	3	3	3	3	3	3	3	36	F	3 Attractivité résidentielle
4	0	0	3	1	2	2	3	2	3	3	3	1	3	26	U	4 Services sociaux à la population
5	2	1	2	2	2	1	0	1	2	2	1	1	1	18	E	5 Tourisme
6	0	1	3	1	3	3	3	3	3	3	3	1	3	30	N	6 Commerce
7	1	1	3	3	2	3	3	3	3	3	3	1	3	32	F	7 Déplacements
8	3	3	3	3	1	3	3	3	3	3	3	3	3	37	L	8 Logement
9	3	3	3	3	1	3	3	3	3	3	3	3	3	37	U	9 Urbanisation
10	0	2	2	3	1	3	3	3	3	3	2	3	3	31	E	10 Autonomie économique
11	0	1	2	3	2	3	3	3	2	3	2	2	2	28	N	11 Population active
12	3	3	3	3	1	3	3	3	2	3	2	3	3	35	C	12 Périurbanisation
13	3	1	2	1	1	1	1	3	3	3	1	3	3	26	E	13 Culture et mentalités
14	2	1	3	3	3	3	3	3	3	3	2	3	2	34		14 Référence territoriale
total	22	23	34	30	22	31	29	32	32	35	33	31	27	32	0	29,5
		E	S	T		I	N	F	L	U	E	N	C	E		29,5

La matrice ci-dessus tient compte des modifications introduites par le Gex à la grille proposée initialement, sur les variables 1, 4, 5, 7, et 9.

Tableau 3
Cartographie des variables endogènes

Pays du Roumois. Cartographie des variables



Synoptique des éléments de différenciation entre les trois scénarios.

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Identité et positionnement	Logique de Pays comportant des secteurs contrastés, où les zones urbaines sont séparées de zones où est fait un strict effort de préservation de la ruralité. La cohésion de cet ensemble composite est fortement gérée à l'échelle du Pays.	Logique de maillage urbain réparti sur tout le territoire et dans une ambiance campagnarde. Recherche forte de qualité urbaine. Intégration plus lâche des politiques à l'échelle du pays. Dynamique d'affirmation de l'urbanité du territoire (rurbanité).	Extension urbaine de qualité de l'agglomération de Rouen-Elbeuf. Symbiose forte avec l'agglomération et tendance à une urbanisation un peu extensive mais avec préservation des éléments essentiels du cadre de vie du Roumois. Intégration relativement limitée des politiques à l'échelle du Pays. Dynamiques essentiellement résidentielles.
Economie	Stratégie de croissance autonome, en prenant appui sur les sphères de l'économie présente et de l'économie productive. Développement mixte productif/présentiel en zone urbaine. Economie touristique en zone rurale. Politique économique très volontariste. Parcs d'activité concentrés en zone urbaine. Maintien du taux d'emploi.	Stratégie de croissance autonome, plus porteuse que dans le scénario 1, en s'appuyant particulièrement sur la diffusion du BTP, du commerce, et des services aux entreprises et à la population. Politique économique très volontariste. Parcs d'activité répartis sur tout le territoire, le long des axes routiers internes au Roumois. Politique de formation. Hausse du taux d'emploi.	Stratégie de croissance résidentielle, tempérée par l'insertion du territoire dans les flux inter-régionaux (économie de la Basse-Seine), avec un développement des activités logistiques. Politique économique limitée. Baisse du taux d'emploi.
Services et cadre de vie	Haut niveau de services diversifiés à la population en zone urbaine, et services davantage ciblés sur le vieillissement en zone rurale.	Bon niveau de services à la population répartis entre zone urbaine et zones plus rurales. Forte polarisation des villes et bourgs du territoire sur leurs arrière-pays respectifs. Services aux familles et orientés sur le vieillissement.	Bon niveau de services aux familles et en réponse au vieillissement. Répartition équilibrée sur le territoire, mais selon un maillage recoupant le seul réseau des villes et des plus gros bourgs. Forte symbiose avec l'agglomération pour les services les plus urbains.
Urbanisation	Urbanisation dense et verticale en zone urbaine, et croissance de la population essentiellement en zone urbaine. Politiques foncières et de logement très affirmées. Un certain niveau de restriction à l'urbanisation. Consommation foncière en zone urbaine.	Développement urbain extrêmement qualitatif (politiques très affirmées et très coordonnées se référant à l'AEU) et un peu plus extensif que dans le scénario 1. Politiques foncières et de logement très affirmées. Consommation foncière sur tout le territoire. Hausse du coût du foncier.	Croissance urbaine en zone périphérique de l'agglomération mais aussi dans les secteurs plus ruraux : développement modérément extensif, avec le maintien de formes urbaines rationnelles (concentration et gestion de l'étalement). Forte consommation foncière.
Environnement naturel	Très forte exigence de préservation de l'environnement naturel et trame verte traversant le territoire. Politiques affirmées de préservation des boisements et de la biodiversité. Reconstitution du bocage. Politique de l'eau.	Reconstitution de la partie du bocage encore fonctionnelle et politique de l'eau. Développement d'une agriculture péri-urbaine de diversification.	Reconstitution de la partie du bocage encore fonctionnelle et politique de l'eau.
Mobilité et déplacements	Politiques affirmées dans le champ des déplacements, en vue d'assurer bonnes liaisons avec l'agglomération. Rabattements depuis la zone rurale. 2 pôles d'échange. TIC dans les zones urbaines.	Politiques affirmées dans le champ des déplacements, en vue d'assurer bonnes liaisons avec l'agglomération et de bonnes liaisons internes au maillage urbain du territoire. Réseau viaire localement requalifié. Rabattements depuis la zone rurale et centrale de réservation. 2 pôles d'échange. TIC sur l'ensemble du territoire.	Excellent niveau d'accessibilité du territoire, tant pour les flux de personnes que pour les flux logistiques. Extension du réseau de transports en commun de l'agglomération. Constitution d'un pôle de ferroutage autour de la gare de Thuit-Hébert. Réseau viaire interne requalifié et renforcement de la liaison vers l'A 29. TIC sur tout le territoire.

Démographie	Inflexion à la baisse par rapport au tendancier (0,9% l'an). Croissance soutenue en zone urbaine et stagnation en zone rurale. Vieillesse rapide en zone rurale. Augmentation importante du nombre des personnes âgées pour tout le territoire.	Flux démographiques soutenus et fortement alimentés par la venue d'actifs (1,7% l'an). Mixité générationnelle répartie et vieillissement moins fort que dans le scénario 1. Augmentation importante du nombre des personnes âgées pour tout le territoire. Bon niveau des revenus.	Flux démographiques significatifs, de nature exclusivement résidentielle (1,2% l'an). Mixité générationnelle tempérée dans les secteurs les plus ruraux et vieillissement plus marqué que dans le scénario 2. Augmentation importante du nombre des personnes âgées pour le territoire.
Risques	Risque à long-terme de divergences internes au territoire. Risque vieillissement zone rurale.	Risque lié à la complexité du pilotage des politiques publiques.	Risque de vieillissement et de tarissement à long-terme du flux d'actifs.